



Vladimir Poutine cherche à intimider l'opposition

- ▶ Une manifestation contre le président russe est prévue aujourd'hui à Moscou.
- ▶ Une toute nouvelle loi pénalise les débordements.
- ▶ Une série de perquisitions a été menée hier contre les opposants.

Elle s'appelle « la marche du million ». Mais elle ne devrait pas réunir autant de personnes dans les rues de Moscou. La manifestation, à laquelle appellent aujourd'hui les opposants au régime de Vladimir Poutine, va mesurer leur capacité à encore entraîner l'opinion publique russe après les spectaculaires rassemblements de décembre dernier, qui ont réuni jusqu'à 100 000 personnes dans un froid hivernal.

Le temps aujourd'hui est clément, pourtant la mobilisation est devenue plus difficile. D'abord prosaïquement parce que ce mardi 12 juin,

jour férié en raison de la fête nationale, marque la fin d'un long week-end au cours duquel de nombreux Moscovites sont partis à la campagne. Beaucoup ont travaillé samedi dernier afin de faire le pont hier.

Surtout, le président russe s'est employé à décourager la manifestation en jouant sur l'intimidation. Hier matin à Moscou, de manière inédite, une série de perquisitions à domicile ont été menées contre les principaux dirigeants de l'opposition. En particulier chez le blogueur Alexeï Navalny, grande figure des contestations de l'hiver dernier, chez Sergueï Oudaltsov, meneur radical du Front de gauche. Ou encore chez la présentatrice vedette de la télévision, Xénia Sobtchak, devenue opposante par ses prises de position et ses questions jugées insolentes.

Ces personnalités devraient être convoquées aujourd'hui – jour de la manifestation – pour interrogatoire. Officiellement, la police enquête sur la dernière manifestation de l'opposition, celle du 6 mai, veille



VLADIMIR ASTAPKOVICH / RIA NOVOSTI / AFP

Des policiers interpellent un manifestant lors d'un rassemblement d'opposants à Vladimir Poutine, le 19 mai, rue de l'Arbat, à Moscou.

de la prestation de serment de Vladimir Poutine comme président, à la suite des heurts qui avaient éclaté, faisant plusieurs blessés. De quoi, faute de meneurs, démobiliser les troupes.

Kremlin et en vigueur depuis le lendemain, augmente considérablement le risque d'amendes jusqu'à 7 300 € pour des personnes physiques et plus de 25 000 € pour des organisations politiques impli-

tionales), saluant le travail « *d'obstruction législative* » tenté par les partis d'opposition, qui ont multiplié les amendements pour retarder en vain l'adoption du texte à la Douma (chambre basse du parlement russe).

« *Les rédacteurs en chef d'un bi-mensuel de qualité, Bolchoï gorod (Ville nouvelle), et au sein de la maison d'édition indépendante Kommersant ont été écartés la semaine dernière sur pression du pouvoir* », relève pour sa part Jean Radvanyi, directeur du centre d'études franco-russes de Moscou, comme autre indice de la « confrontation » du Kremlin avec ceux qui lui tiennent tête. « *Mais un nouvel appel à manifester est déjà lancé pour septembre* », note-t-il.

Non sans un risque d'essoufflement des manifestations, que l'on perçoit déjà depuis la fin de l'élection présidentielle du 4 mars. « *Devant l'actuel durcissement, l'élite de son côté a tendance à chercher à émigrer. On risque de se retrouver au final avec une poignée de manifestants, qui n'ont plus rien à perdre* », craint Tatiana Kastouéva-Jean, qui décrit pourtant un « *mécontentement réel au sein de la classe moyenne urbaine qui paie aujourd'hui plus d'impôts sans pouvoir bénéficier de programmes sociaux* » et voit plutôt revenir « *une opposition passive en cuisine* ». Cette pièce qui, à l'époque soviétique, servait de lieu où déverser en privé son dégoût du régime.

SÉBASTIEN MAILLARD

Le mécontentement est réel au sein de la classe moyenne urbaine « qui paie aujourd'hui plus d'impôts sans pouvoir bénéficier de programmes sociaux. »

Autre mesure d'intimidation, une nouvelle loi qui pénalise sévèrement les troubles à l'ordre public lors de manifestations même autorisées. Cette loi, promulguée vendredi par le nouveau chef du

qu Coast dans les manifestations. « *Ce sont des montants devenus considérables, qui peuvent faire peur* », reconnaît Tatiana Kastouéva-Jean, chercheur à l'Ifri (centre de recherche sur les relations interna-